

LES GRANDS DICTIONNAIRES LAROUSSE

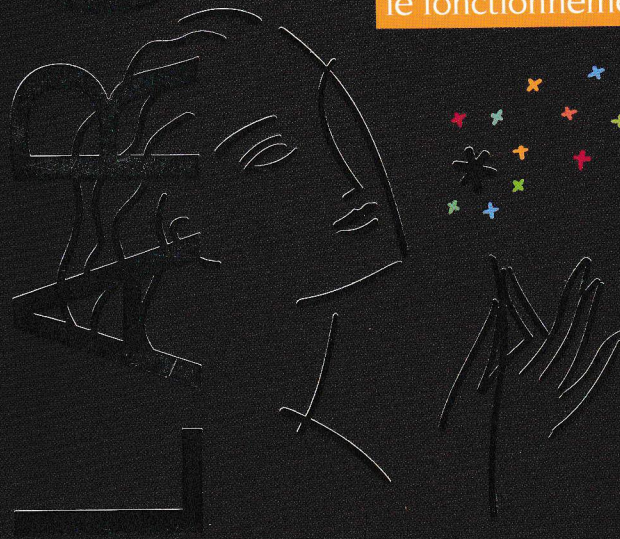
LE DICTIONNAIRE DE LINGUISTIQUE ET DES SCIENCES DU LANGAGE

Jean Dubois, Mathée Giacomo,
Louis Guespin, Christiane Marcellesi,
Jean-Baptiste Marcellesi, Jean-Pierre Mével

Les notions et les termes fondamentaux

pour découvrir et comprendre

le fonctionnement et l'évolution du langage



3 000 articles

150 dossiers
encyclopédiques

LES SCIENCES DU LANGAGE

de rattraper un certain nombre d'erreurs par l'algorithme suivant : si plusieurs segments fortement vocaliques ont été détectés en séquence et si la fréquence du fondamental superposée à l'ensemble de ces segments

indique une montée continue de F^0 d'amplitude x , et si x représente la montée principale de la phrase, alors on propose un regroupement de tous les segments vocaliques dans une seule et même voyelle. (V. DISPERSION.)

acquisition du langage

Pendant longtemps, l'acquisition du langage a été traitée par des psychologues, des sociologues et des pédagogues, sans lien direct avec les théories linguistiques. Ce n'est que vers les années 60, et avec les travaux de R. Jakobson, que l'idée de l'existence de rapports étroits entre structures de la langue et modalités d'acquisition s'est imposée et que, dès lors, la connaissance du développement verbal a pu éclairer celle du fonctionnement de la langue adulte.

Autour des années 70, on assiste ainsi à de multiples descriptions du langage *enfantin* à l'aide des catégories linguistiques utilisées pour décrire la langue des adultes. Plusieurs remarques peuvent être faites sur cette période. En premier lieu, il ne s'agit que de décrire les *productions* de l'enfant en tant que résultats d'un processus dont on ne sait rien. Celles-ci apparaissent comme des grammaires successives, évoluant avec l'âge de l'enfant et conformes aux théories utilisées. En deuxième lieu, cette optique envisage la production enfantine en termes de fautes ou de manques par rapport au langage adulte. On s'interroge sur ce qui conduit les manières linguistiques de l'enfant à ressembler de plus en plus à ceux de l'adulte, surestimant l'aspect répétition-imitation au détriment de l'aspect créatif. En effet, dans son appropriation du langage, l'enfant fait de nombreuses tentatives de généralisation, de transfert ; son apprentissage par *essais* et *erreurs* traduit sa capacité à faire des hypothèses, à anticiper, à risquer, à renoncer. Enfin, on pense que tous les enfants passent, à peu de chose près, par les mêmes stades d'acquisition, ce qui justifie, du point de vue méthodologique, la portée générale accordée aux études faites sur un seul enfant. Les études différentielles qui suivront vont montrer qu'au sein de tendances très générales se manifestent des variations entre les enfants qui ne peuvent en aucun cas être attribuées à des facteurs aléatoires. L'influence de N. Chomsky et, surtout, le primat déclaré de l'analyse formelle amènent les chercheurs à se centrer sur le *développement syntaxique*, négligeant le problème du sens des énoncés du langage enfantin, de ses liens avec le contexte, de ses effets sur l'entourage. La conséquence essentielle de ce centrage sur les aspects formels de l'acquisition du langage a été un recours au *nativisme* comme mode d'explication de l'acquisition rapide et régulière du langage par l'enfant.

Des études plus récentes ont pu faire apparaître que l'enfant produit des catégories sémantiques avant de construire des énoncés. On a remarqué que la saisie de l'invariant signifié précède celle des relations de classe. Comme ce que l'enfant a à dire est plus complexe, plus varié et évolue plus vite que les moyens linguistiques dont il dispose, la mise en relation syntaxique retarde sur l'utilisation des implications sémantiques des unités.

Mais le résultat le plus marquant des études sur l'acquisition des années 80 est la réhabilitation des *événements langagiers* de la première année de la vie de l'enfant. S'il n'y a pas encore présence de la langue chez l'enfant, il y a, depuis le départ, interactions et production de sens. Dans la perspective innéiste, la période verbale seule intéresse les linguistes, c'est-à-dire la période où émerge la *compétence linguistique*. Or, en fait, la

montée continue de F° d'am-
représente la montée principale
ors on propose un regroupement
ments vocaliques dans une seule
lle. (V. DISPERSION.)

par des psychologues, des
thories linguistiques. Ce n'est
on, que l'idée de l'existence
modalités d'acquisition s'est
ent verbal a pu éclairer celle

les descriptions du langage
décrire la langue des adultes.

En premier lieu, il ne s'agit
résultats d'un processus dont
maires successives, évoluant
es. En deuxième lieu, cette
fautes ou de manques par
ui conduit les maniements
eux de l'adulte, surestimant
créatif. En effet, dans son
ntatives de généralisation, de
uit sa capacité à faire des
a pense que tous les enfants
acquisition, ce qui justifie, du
dée aux études faites sur un
ont montrer qu'au sein de
tre les enfants qui ne peuvent
influence de N. Chomsky et,
at les chercheurs à se centrer
sens des énoncés du langage
l'entourage. La conséquence
quisition du langage a été un
quisition rapide et régulière du

l'enfant produit des catégories
remarqué que la saisie de
Comme ce que l'enfant a à
que les moyens linguistiques
l'utilisation des implications

acquisition des années 80 est la
année de la vie de l'enfant. S'il
a, depuis le départ, interactions
période verbale seule intéresse
cience linguistique. Or, en fait, la

langue émerge d'une activité de langage, constituée par un vaste réseau d'échanges affectifs et communicatifs dans lequel l'enfant met en place des *compétences de communication* de plus en plus élaborées qui constituent ce que l'on nomme *communication prélinguistique*. Le dialogue naît de ces premiers épisodes interactifs, des *proto-conversations*, comme les appelle J. S. Bruner. C'est le point de départ et la source des acquisitions linguistiques qui, à leur tour, procurent à l'enfant les moyens d'accéder à de nouvelles possibilités d'échange. Insister sur le primat de ces compétences de communication, c'est rappeler le caractère éminemment social du langage. En effet, comme le souligne M. A. K. Halliday, l'enfant est confronté non pas à des grammaires, à des lexiques ou à des phrases émises au hasard, mais à du langage en action, aux autres et à lui-même.

Les aspects différentiels dans l'acquisition commencent à être étudiés. L'existence de différences individuelles dans la *vitesse* avec laquelle le langage est acquis est une expérience courante. Plus délicates à observer sont les diverses *stratégies* que les enfants mettent en œuvre dans l'apprentissage. Certains enfants seraient par exemple plus portés vers la mise en mots des objets, d'autres vers la mise en mots des relations aux autres. Certains seraient plus « syntaxiques » et d'autres plus « lexicaux ». Même s'il semble probable que ces différences pourraient être liées à des styles cognitifs individuels différents, on considère globalement que celles-ci ont pour origine les divers contextes éducatifs, essentiellement familiaux, dans lesquels vivent les enfants. Les travaux sur ces questions s'inspirent principalement des idées proposées par B. Bernstein : les stratégies que produisent les enfants sont en grande partie déterminées par les caractéristiques langagières des différents contextes de socialisation qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Les études font une place importante aux échanges mère-enfant dans la constitution de ces différences : l'adulte joue bien un rôle de médiation entre l'enfant et le langage, mais il existe une complémentarité obligée entre le « monitorat » assuré par l'adulte, les capacités cognitives de l'enfant et le monde dans lequel ils vivent.

acrolecte

Dans les situations de continuum, l'*acrolecte* est une variété ou système linguistique considéré par les membres de la communauté comme le plus élevé et pouvant de ce fait se fondre souvent avec la norme* ou même une sur-norme*. Dans le continuum créole martiniquais ou guadeloupéen, l'*acrolecte* est représenté par la forme locale la plus proche du français métropolitain. L'*acrolecte* s'oppose au *basilecte* et au *mésolecte*.

acronyme

Sigle prononcé comme un mot ordinaire ; ainsi C.A.P.E.S. est prononcé [kapəs], O.N.U. est prononcé [ony], par opposition au sigle épilé (S.N.C.F.).

Les acronymes s'intègrent mieux et permettent mieux la dérivation : il faut modifier le sigle non syllabaire C.F.D.T. pour dériver *cadétiste*, où le F disparaît, alors que C.A.P.E.S. donne aisément *capésien*. Un autre caractère

fréquemment recherché par les concepteurs de sigles acronymes, c'est le jeu homonymique sur un lexème préexistant : on trouve ce jeu dans ECU (*European Currency Unit*) et dans ERASMUS, ESPRIT, etc. On parle encore d'*acronyme* quand les sigles ne recourent pas aux seules initiales : le point retenu est l'oralisation syllabaire. À ce titre, *radar* reste un acronyme, pour *RAdio Detection And Ranging*, ainsi qu'*algor*, *ALGO*rithmic Language.

acrophonie

On donne le nom d'*acrophonie* au principe de transcription selon lequel la constitution d'une écriture syllabique (écriture notant une syllabe par un seul signe graphique) a été faite à partir d'une écriture idéographique (où le signe graphique note un mot), en attribuant à l'idéogramme la valeur phonique de la première syllabe du mot qu'il représente. La lettre A proviendrait ainsi de l'idéogramme *aleph*, « bœuf ».

peu près [tʃ], mais notée [ç]) ou la consonne initiale de l'italien *giorno* [dʒorno]. Bien que l'occlusion soit plus importante au début de l'affriquée et la frication à la fin, ces deux mouvements sont simultanés et non successifs comme on l'a longtemps cru. Dès le début de la prononciation de l'affriquée, les organes phonatoires sont en place pour une semi-occlusion, qui tend de plus en plus à renforcer son caractère fricatif, d'où le nom de *semi-occlusive* ou *semi-fricative* que l'on donne aussi à ce type d'articulations.

Dans l'histoire des langues, il semble que les affriquées aient tendance à perdre leur caractère occlusif pour devenir des fricatives. Cette évolution qui s'est produite dans le passage de l'ancien français au français moderne ([tsir] → [sir] « cire », [tʃer] → [ʃer] « cher ») est en cours en italien contemporain ([ditʃi] prononcé [diʃi] *dici* « tu dis »), en particulier sous l'influence des dialectes d'Italie centrale, sans qu'on puisse dire si elle se poursuivra jusqu'au bout, car des évolutions inverses peuvent également être constatées.

Sur le plan acoustique, les affriquées se différencient des occlusives par le caractère strident* qui correspond à un bruit d'intensité particulièrement élevée, et des fricatives par le caractère discontinu* correspondant à un silence (au moins dans les bandes de fréquences situées au-dessus des vibrations des cordes vocales) suivi et/ou précédé d'une diffusion de l'énergie sur une large bande de fréquence.

agent

1. L'*agent* est, dans une grammaire casuelle, l'être qui accomplit l'action exprimée par le verbe.

2. On appelle *complément d'agent* le complément du verbe passif sujet personne de la phrase active correspondante.

Ainsi, en français, dans la phrase *Paul est blessé par Pierre*, le complément d'agent (précédé de la préposition *par* ou *de*) *par Pierre* est le sujet de la phrase active correspondante *Pierre blesse Paul*.

3. La différence entre verbes intransitifs et verbes pronominaux à sens passif, d'une part (*La branche casse*, *Les fruits se vendent cher*), et verbes passifs, d'autre part (*La branche est cassée*, *Les fruits sont vendus cher*), est parfois interprétée comme étant celle de phrases orientées vers le procès ou l'action (intransitif, pronominal à sens passif) et de phrases orientées vers l'agent (passif).

agentif

1. On donne le nom d'*agentif* au cas* exprimant l'agent du procès, quand ce dernier n'est pas le sujet grammatical de la phrase. Le complément d'agent du verbe passif peut être exprimé par l'agentif (ex. : *Paul est blessé par Pierre*).

2. *Syntagme agentif*, nom donné au complément d'agent des phrases passives.

agglomérat

1. On appelle *agglomérat* un groupe de deux voyelles ou de deux consonnes successives. Par exemple, il y a un agglomérat consonantique [ks] dans le latin [duks], *dux* « chef ».

2. On appelle *agglomérat sémantique* une unité significative où les sèmes, traits pertinents distinctifs, n'ont entre eux aucune relation particulière et sont simplement ajoutés les uns aux autres ; ainsi, *filles* est un agglomérat sémantique formé de [+humain], [-mâle], etc. L'agglomérat sémantique s'oppose à la configuration*, où les sèmes ont entre eux des relations particulières ; ainsi pour *géant*, [+humain] [+mâle] impliquent la dimension [+grand].

agglutinant

On appelle *langues agglutinantes* les langues qui présentent la caractéristique structurelle de l'agglutination, c'est-à-dire la juxtaposition après le radical d'affixes distincts pour exprimer les rapports grammaticaux. (V. AGGLUTINATION.) Ainsi, en turc, à partir de *-ler* (marque du pluriel) et de *-i* (marque du possessif), on formera, avec le radical *ev*, « maison », les mots *evler* « maisons » (nominatif pluriel), *evi* « maison » (possessif singulier), *evleri* « maisons » (possessif pluriel). Les mots d'une langue agglutinante sont ainsi analysables en une suite de morphèmes distincts. Les langues agglutinantes se distinguent des langues flexionnelles*.

agglutination

1. L'*agglutination* est la fusion en une seule unité de deux ou plusieurs morphèmes originellement distincts, mais qui se trouvent fréquemment ensemble dans un syntagme. Ce processus a une grande importance dans l'évolution diachronique du français, car il entre dans la formation de nombreux mots : ainsi les mots *lierre* (l'*hierre*), *aujourd'hui* (au jour d'*hui*) résultent de l'agglutination. Ce processus est important synchroniquement dans le créole des Antilles, de Haïti.

2. Sur le plan de la typologie des langues, le processus d'*agglutination* caractérise les langues qui juxtaposent après la racine et, plus rare-

soit à l'interprétation *Le magistrat juge les enfants qui sont coupables* (on parle alors d'*ambiguïté syntaxique* ou d'*homonymie de construction*). Les ambiguïtés syntaxiques sont dues à ce que la même structure de surface relève de deux (ou plus de deux) structures profondes différentes. Ainsi, *Georges aime Marie autant que Jean* répond soit à *Georges aime Marie autant que Jean aime Marie*, soit à *Georges aime Marie autant qu'il aime Jean*. De même, *Pierre regarde manger un poulet* est syntaxiquement ambigu, la phrase de structure profonde étant soit *Pierre regarde (des gens) manger un poulet*, soit *Pierre regarde un poulet manger (quelque chose)*.

amnésique

L'*aphasie amnésique* est une forme d'aphasie* caractérisée par un manque de mots dans le discours spontané et des déficits à la dénomination des objets, des images d'objets, des couleurs, etc.

amphibologie

On appelle *amphibologie* toute construction syntaxique qui, sans être agrammaticale, est, par sa forme, équivoque, obscure ou ridicule (ex. : *Je donne des bonbons à mes enfants qui sont enveloppés dans du papier*).

amplification

En rhétorique, on appelle *amplification* le procédé linguistique par lequel on répète la même structure, on en accroît la longueur, le nombre, la quantité (ex. : la description du nez de Cyrano de Bergerac).

amplitude

En phonétique acoustique, on appelle *amplitude* de l'onde vocale l'écart entre le point de repos des particules d'air vibrant et le point extrême qu'elles atteignent dans leur mouvement.

L'amplitude de la vibration est responsable de l'intensité du son (si la fréquence* est constante). On peut rendre l'intensité d'un son quatre fois plus grande en en doublant l'amplitude. L'amplitude peut être augmentée par la combinaison de deux ou plusieurs vibrations de fréquence identique : ainsi, l'onde sonore produite par la vibration des cordes vocales est rendue audible grâce au renforcement de son amplitude à travers différents résonateurs de l'appareil phonatoire.

amuïssement

On appelle *amuïssement* le processus par lequel un phonème finit par ne plus être prononcé ; par exemple, en français la consonne *h* dite aspirée, à l'initiale de *héros*, les voyelles finales,

ou, dans certaines positions, la voyelle neutre [ə] dite « *e muet* », « *instable* » ou « *caduc* » (dans la première syllabe du mot *petit* [pti], ou dans la deuxième syllabe du mot *appeler* [aple]).

amusie

L'*amusie* est la perte du langage musical consécutive à des lésions corticales. Le sujet atteint d'*amusie* est incapable de reconnaître et de reproduire les sons musicaux, alors qu'il en était capable avant sa maladie.

anacoluthie

Rupture dans la construction d'une phrase, l'*anacoluthie* est formée de deux parties de phrase qui sont syntaxiquement correctes, mais dont la séquence donne une phrase syntaxiquement anormale ou déviante. Ainsi, les suites *celui qui n'est pas encore convaincu* et *c'est à lui que je m'adresse* sont syntaxiquement correctes, mais la séquence *celui qui n'est pas encore convaincu, c'est à lui que je m'adresse* constitue une anacoluthie. Elle peut être une figure de rhétorique (ex. : *Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé* [Pascal]).

anacyclique

Se dit d'un mot ou d'un groupe de mots qui présentent toujours un sens qu'on les lise à l'endroit ou à l'envers (de gauche à droite ou de droite à gauche) [ex. : *Léon et Noë*].

anaglyptique

L'*écriture anaglyptique* désigne le mode d'impression en relief de l'écriture Braille des aveugles.

analogie

Le terme d'*analogie* a désigné, chez les grammairiens grecs, le caractère de régularité prêté à la langue. Dans cette perspective, on a dégagé un certain nombre de modèles de déclinaison, par exemple, et on a classé les mots, selon qu'ils étaient ou non conformes à l'un de ces modèles. L'analogie a fondé ainsi la régularité de la langue. Par la suite, l'analogie a servi à expliquer le changement linguistique et, de ce fait, a été opposée à la norme*. L'analogie fonctionne ainsi, selon l'expression de F. de Saussure, comme la « quatrième proportionnelle ». Ce type d'enchaînement logique joue, par exemple, quand on prononce le pluriel de *cheval* comme le singulier. Dans ce cas, le sujet parlant procède ainsi : au singulier [l(ə) toro], le *taureau*, correspond un pluriel [letoro], les *taureaux*, donc, au singulier, [l(ə)l(ə)val], le *cheval*, correspondra un pluriel [le s(ə)val], *les *chevals*. On dira « *x sera à je dis ce que vous lisez*

allotone

Un *allotone* est une variante non pertinente, conditionnée par le contexte phonique, d'un ton ou tonème, de même qu'un allophone est une variante d'un phonème.

Ainsi, en grec, le mot ayant un accent aigu sur la dernière syllabe prend un accent grave lorsqu'il est suivi d'un autre mot. (V. BARYTON et OXYTON.)

allusion

Figure de rhétorique par laquelle on évoque une personne ou une chose connue sans la nommer.

alphabet

1. On donne le nom d'*alphabet* à tout ensemble de signes (disposés dans un ordre convention-

nel) utilisés par une écriture alphabétique* pour noter en principe des phonèmes, parfois des suites de phonèmes.

Ainsi, l'*alphabet latin* est composé de 26 lettres et sert à noter (avec de légères modifications et l'addition de signes diacritiques) le français ainsi que l'ensemble des langues romanes et anglo-saxonnes, le tchèque, le turc, etc. ; l'*alphabet grec*, issu de l'alphabet phénicien, sert à transcrire le grec ; l'*alphabet cyrillique*, issu des capitales de l'alphabet grec, sert à transcrire le russe et le bulgare. (V. ÉCRITURE.)

2. En grammaire, un *alphabet* peut être un ensemble fini des symboles désignant les éléments d'une langue.

alphabet phonétique

La transcription d'un discours, c'est-à-dire son enregistrement linguistique par la graphie, implique l'existence d'un système de signes symbolisant les sons du langage. Si l'on veut représenter le maximum de nuances phoniques, même celles qui n'ont pas de fonction linguistique, la transcription sera présentée entre crochets, ainsi [...] ; si l'on ne veut représenter que les traits phoniques doués d'une fonction linguistique, la transcription se fera entre barres obliques, ainsi /.../. En fait, il n'existe pas de transcription phonétique parfaite, sinon celle qui est réalisée avec l'enregistrement du fait acoustique brut par des appareils d'analyse du son tels que les oscillographes, car il n'est pas possible de noter toutes les nuances phoniques de chaque réalisation d'un phonème. Une notation phonologique est plus simple qu'une notation phonétique, dans la mesure où elle ne se soucie pas de noter les différentes variantes d'un même phonème et utilise un seul signe là où la transcription phonétique doit recourir à plusieurs signes différents pour signaler les principales variations (combinatoires, sociales ou individuelles) d'une même unité distinctive. La consonne initiale du mot français *rail* sera notée /r/ dans une transcription phonologique, mais suivant l'accent régional du locuteur, elle sera notée phonétiquement [r], [R] ou [ʀ]. Le but d'un *alphabet phonétique international* est donc de fournir un répertoire de signes correspondant aux principales réalisations phonétiques des différentes langues du monde, et dans lesquelles la notation phonologique opère un tri.

Le principe de l'alphabet phonétique est : « un seul signe pour chaque son, un seul son pour chaque signe ». Dans le *Visible Speech* de Bell, les symboles sont les diagrammes simplifiés des organes vocaux en position d'émission des divers sons ; l'*Alphabetic Notation* de O. Jespersen combine des lettres grecques correspondant aux différents organes vocaux et des chiffres arabes indiquant la position de ces organes pendant l'articulation. L'« alphabet phonétique international » (A.P.I.) est créé en 1888 par l'*Association phonétique internationale* (notamment par D. Jones, H. Sweet, P. Passy), puis mis à jour et perfectionné par elle au cours des années. Cet alphabet utilise des lettres empruntées aux alphabets grec et latin, en leur donnant la valeur qu'elles ont dans ces langues, ou des symboles dessinés par les phonéticiens, comme le /ʃ/ ou le /ʒ/.

CONSONNES
Voisements
Occlusives
Nasales
Vibrantes roulées
Vibrantes battues
Fricatives
Latérales Fricatives
Latérales
Éjectives
Implosives

VOYELLES

écriture alphabétique* pour des phonèmes, parfois des...
 et latin est composé de... à noter (avec de légères...
 l'addition de signes diacritiques ainsi que l'ensemble des...
 et anglo-saxonnes, le tchèque, l'alphabet grec, issu de l'alphabet...
 transcrire le grec ; l'alphabet...
 capitales de l'alphabet grec, le russe et le bulgare.

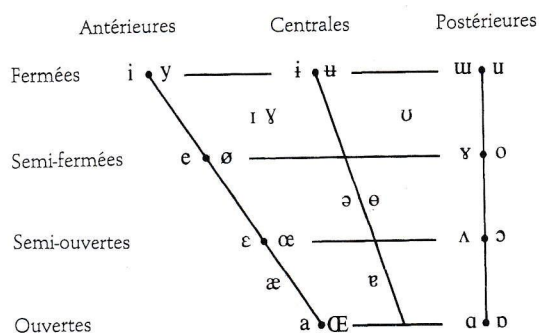
un alphabet peut être un...
 s symboles désignant les éléments...
 gue.

ement linguistique par la...
 olisant les sons du langage...
 es, même celles qui n'ont...
 entre crochets, ainsi [...] ;
 e une fonction linguistique...
 En fait, il n'existe pas de...
 e avec l'enregistrement du...
 que les oscillographes, car...
 de chaque réalisation d'un...
 e une notation phonétique...
 entes variantes d'un même...
 phonétique doit recourir à...
 variations (combinatoires...
 a consonne initiale du mot...
 ique, mais suivant l'accent...
 [R] ou [ʀ]. Le but d'un...
 oire de signes correspondant...
 angues du monde, et dans

signe pour chaque son, un...
 Bell, les symboles sont les...
 l'émission des divers sons ;
 grecques correspondant aux...
 et la position de ces organes...
 onal » (A.P.I.) est créé en...
 nt par D. Jones, H. Sweet...
 ars des années. Cet alphabet...
 a, en leur donnant la valeur...
 par les phonéticiens, comme

ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL (révision de 1989)																						
CONSONNES	Bilabiales		Labiodentales		Dentales		Alvéolaires		Postalvéolaires		Rétroflexes		Palatales		Vélares		Uvulaires		Pharyngales		Glottales	
	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
Voisement	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+
Occlusives	p	b					t	d			ʈ	ɖ	c	ɟ	k	g	q	ɢ				ʔ
Nasales		m		ɱ				n				ɳ		ɲ		ŋ		ɴ				
Vibrantes roulées		ʙ						r										ʀ				
Vibrantes battues								ɾ				ɽ										
Fricatives	ɸ	β	f	v	θ	ð	s	z	ʃ	ʒ	ʂ	ʐ	ç	ʝ	x	ɣ	χ	ʁ	ħ	ʕ	h	ɦ
Latérales Fricatives								ɬ	ɮ													
	w			ʋ				ɹ				ɻ		ɹ̥		ɻ̥						
Latérales								l				ɭ		ʎ		ʟ						
Éjectives	p'						t'				ʈ'		c'		k'		q'					
Implosives	ɓ	ɗ					ɟ	ɗ					ɟ	ɟ	ɟ	ɟ	ɟ	ɟ				

VOYELLES



antimétastase

En rhétorique, syn. de RÉVERSION.

antiphrase

On donne le nom d'*antiphrase* à l'emploi d'un mot ou d'un groupe de mots dans un sens contraire à sa véritable signification par un souci stylistique, par ironie, euphémisme ou pour se soumettre à un tabou. Ainsi, la phrase exclamative *c'est gai !* peut exprimer le regret ou le dépit.

antisigma

L'*antisigma* est un signe de correction employé par les anciens copistes et ayant la forme d'un c renversé.

antithèse

L'*antithèse* est un mode d'expression consistant

antonymie

Les *antonymes* sont des unités dont les sens sont opposés, contraires ; cette notion de « contraire » se définit en général par rapport à des termes voisins, ceux de complémentaire (*mâle* vs *femelle*) et de réciproque (*vendre* vs *acheter*) [v. COMPLÉMENTARITÉ, RÉCIPROCITÉ]. On prendra comme exemple l'opposition *grand* vs *petit*. Pour les définir, on use habituellement de l'opération ou test de comparaison qui met en évidence une de leurs caractéristiques, la gradation ; on compare la qualité représentée par l'adjectif et un degré plus haut de cette qualité (comparatif), comme dans *Jean est plus petit que Jacques*, ou bien on compare deux états de la même chose ou du même être dans le temps ou dans l'espace, comme dans *Notre maison est plus grande qu'autrefois*. On dira alors qu'il y a antonymie lorsque *Notre maison est plus grande que la vôtre (n'est grande)* implique *Votre maison est plus petite que la nôtre (n'est petite)*.

Certains termes sont gradués d'une manière implicite, comme *petit, grand, peu de, beaucoup de*, qui impliquent un point de comparaison qui n'est pas explicité (norme de l'expérience de la communauté socio-culturelle) : en raison de la polarisation des oppositions, inhérente à l'expression du jugement, on peut avoir l'impression que les qualités opposées, traduites par les antonymes, sont absolues, mais il n'en est rien ; les propriétés des antonymes *grand* vs *petit, bon* vs *mauvais* sont indépendantes l'une de l'autre, alors que pour les complémentaires la négation de l'un (*mâle*) implique la négation de l'autre (*femelle*). Soit la phrase contenant l'adjectif *voûté* (dont l'antonyme est *droit*) :

X est plus voûté que Y et Y est plus voûté que Z.

Si on admettait que *voûté* et son contraire *droit* représentaient des qualités indépendantes, Y serait alors pourvu de deux qualités indépendantes, car il serait *plus droit que X et plus voûté que Z*. Lorsque l'on a affaire à des antonymes implicitement gradués, on présuppose une norme ; ainsi lorsque l'on dit *Cet homme est mauvais*, cela signifie que « cet homme est plus mauvais qu'il n'est normal de l'être ». C'est cette gradation implicite qui explique que, dans les interrogations, on ait tendance à n'employer qu'une des unités de la paire d'antonymes. En anglais, la question est *How old are you ?*, mais jamais *How young are you ?*, *old* peut impliquer alors une réponse où le nombre d'années est grand ou petit. L'opposition des contraires est ainsi neutralisée

à opposer dans le même énoncé deux mots, ou groupes de mots, de sens opposé ; ex. : *Et monté sur le faite il aspire à descendre* (Corneille, *Cinna*). Il y a antithèse entre *monté* et *descendre*.

antonomase

L'*antonomase* est une figure de style par laquelle, pour désigner une personne, on utilise un nom commun à la place du nom propre, ou inversement un nom propre à la place d'un nom commun ; tel comploteur romanesque et tourmenté sera ainsi un *Lorenzaccio* (nom propre employé à la place d'un nom commun) ou *Napoléon* sera *l'Empereur des Français*. L'antonomase est également un phénomène d'évolution linguistique : en français, *renard* est l'ancien nom propre du « goupil » Renard.

au profit d'un c
le terme jugé s
comme longueu
jamais la petites
son étroitesse ;
(malade), mais n
ce qui est jugé s
Il existe cepen
les complémentar
Jean a vendu la m
comme dans les
pour la paire de
réponse). Inverse
paire de contrai
propriété contrai
n'est pas grande, c
termes implique
On comprend c
complémentaires
parfois réuni ces
recouvre alors les

acriste

L'*acriste* est un tem
avec des désinences
et de nombre, se pr
e adjoint à la racine
acriste premier), so
même et souvent au
ou acriste second). L
ment (non-accompli)
qui présentent l'acti
ment par rapport au s
de l'acriste est celle d
d'une relation avec le
criste est non détermi
de l'action) ; c'est la
l'aspect en grec. Il exp
à son terme (acriste
actif), soit l'action à so
ou inchoatif), ou enco
général, universel et a

aphasie

Les *aphasies* sont des
grave ; elles peuv
mieux ou écrits. Ces
de l'hémisphère céré
en sujets gauchers

dans le même énoncé deux mots, de mots, de sens opposé ; ex. : *Et faite il aspire à descendre* (Corneille, antithèse entre *monté* et *descendre*).

se
est une figure de style par laquelle, pour une personne, on utilise un nom à la place du nom propre, ou un nom propre à la place d'un nom commun ; tel comploteur romanesque sera ainsi un *Lorenzaccio* (nom propre à la place d'un nom commun) ou l'Empereur sera *l'Empereur des Français*.
est également un phénomène linguistique : en français, l'ancien nom propre du « goupil »

es, contraires ; cette notion de termes voisins, ceux de *grand* vs *petit*. Pour les définir, la comparaison qui met en évidence la qualité représentée par le terme (paratif), comme dans *Jean est plus grand* (notre maison est plus grande) ou *Notre maison est plus grande que la nôtre* (*n'est petite*).

se, comme *petit*, *grand*, *peu de*, qui n'est pas explicité (norme de la polarisation des termes) peut avoir l'impression que les termes sont indépendantes l'une de l'autre (*mâle*) implique la négation de l'autre (*volonté*) (dont l'antonyme

ent des qualités indépendantes, car il serait *plus droit que X* et les termes implicitement gradués, on dit *est mauvais*, cela signifie que les termes « être ». C'est cette gradation qui a tendance à n'employer qu'un terme, la question est *How old are you* ; la réponse où le terme contraire est ainsi neutralisée

au profit d'un des deux termes considéré comme non marqué ; c'est le plus souvent le terme jugé supérieur. On retrouve cette neutralisation dans les nominalisations comme *longueur* vs *largeur*. On demandera la *longueur* d'un fleuve (petit ou grand), jamais la *petitesse* ; on demandera la *largeur* d'une planche (large ou étroite), jamais son étroitesse ; on prend des nouvelles de la *santé* d'un ami (en bonne santé ou malade), mais non de sa *maladie*. En ce cas, l'antonyme non marqué est appliqué à ce qui est jugé supérieur dans la norme considérée.

Il existe cependant des points communs entre les antonymes, les réciproques et les complémentaires : ainsi, dans la paire de réciproques *acheter* vs *vendre*, la proposition *Jean a vendu la maison à Pierre* implique la proposition *Pierre a acheté la maison à Jean*, comme dans les antonymes (mais cette implication réciproque ne se retrouve pas pour la paire de réciproques *demande* vs *répondre* : la question n'implique pas la réponse). Inversement, l'affirmation d'une propriété représentée par un terme d'une paire de contraires implique souvent dans la logique commune la négation de la propriété contraire : ainsi, dire que *la maison est petite* implique souvent que *la maison n'est pas grande*, de la même façon que, dans une paire de complémentaires, l'un des termes implique la négation de l'autre (*Jean n'est pas marié* implique *Jean est célibataire*). On comprend dès lors que l'on ait du mal à distinguer les antonymes des complémentaires et des réciproques, et que, dans la terminologie linguistique on ait parfois réuni ces trois catégories de termes sous le nom générique d'antonymes, qui recouvre alors les contraires, les réciproques et les complémentaires.

auriste

L'*auriste* est un temps des verbes grecs qui, avec des désinences spécifiques de personnes et de nombre, se présente soit avec un infixé s adjoint à la racine (auriste sigmatique ou auriste premier), soit avec une racine sans infixé et souvent au degré réduit (auriste fort ou auriste second). L'*auriste* s'oppose au présent (non-accompli) et au parfait (accompli), qui présentent l'action dans son développement par rapport au sujet ; la valeur aspectuelle de l'*auriste* est celle d'une action indépendante d'une relation avec le sujet d'énonciation (l'*auriste* est non déterminé par rapport au temps de l'action) ; c'est la forme non marquée de l'aspect en grec. Il exprime soit l'action arrivée à son terme (auriste proprement dit ou résultatif), soit l'action à son début (auriste ingressif ou inchoatif), ou encore une action de caractère général, universel et atemporel puisqu'il n'im-

plique pas de localisation dans le temps (auriste gnominique).

aperture

On donne le nom d'*aperture* à l'ouverture du chenal buccal pendant l'émission d'un phonème. Pour certains linguistes, les particularités spécifiquement vocaliques sont en rapport unique avec les différents degrés d'*aperture* (N. Troubetsky, *Principes de phonologie*, p. 98). Pour d'autres linguistes comme F. de Saussure, tous les sons peuvent être classés d'après leur degré d'*aperture* entre l'*aperture* minimale qui correspond aux consonnes occlusives et l'*aperture* maximale qui correspond aux consonnes les plus ouvertes.

apex

L'*apex* notait dans les inscriptions latines des I^{er}-II^e siècles une voyelle longue ; il avait la forme d'un accent aigu.

aphasie

Les *aphasies* sont des perturbations de la communication verbale sans déficit intellectuel grave ; elles peuvent porter sur l'expression et/ou sur la réception des signes verbaux, oraux ou écrits. Ces troubles sont déterminés par des lésions focales (foyers lésionnels) de l'hémisphère cérébral gauche chez les sujets droitiers, et aussi le plus souvent chez les sujets gauchers (qui présentent toutefois des caractéristiques spécifiques). Dans

tchital » ; la première, préfixée par rapport à la seconde, implique que l'action de lire a été achevée, que le roman a été terminé (perfectif), la seconde est une simple description de l'action (imperfectif). Cette notion d'aspect a été appliquée, par le linguiste allemand G. Curtius, à l'analyse de la conjugaison grecque ; le système aspectuel du grec oppose trois thèmes du même radical « laisser » : *leloip*, qui est un perfectif indiquant l'état résultant de l'achèvement de l'action, *leip*, qui est l'imperfectif plus ou moins duratif, et l'aoriste *lip*, qui considère l'action sans indication de durée (aspect ponctuel ou momentané).

L'aspect se distingue des modaux comme *devoir* et *pouvoir*, suivis de l'infinitif, qui expriment les modalités logiques, nécessaire / contingent, probable / possible (*Il peut pleuvoir demain*), et des auxiliaires de mode (semi-auxiliaires) ou aspectuels, qui expriment le procès dans son déroulement (inchoatif, itératif, semelfactif, imminent, etc.), comme *aller*, *venir de*, *être en train de*, *être sur le point de*, *finir de*, *commencer à*, suivis de l'infinitif (*Pierre vient de partir*, *Pierre va aller chercher son billet à la gare*).

De nombreuses langues ne possèdent pas de distinctions de temps ou de voix dans leur système verbal, mais toutes, semble-t-il, ont des oppositions d'aspect, même si, comme en français, ces oppositions sont souvent masquées par les distinctions temporelles. Dans les langues où le système aspectuel est prédominant (indo-européen ancien, slave, chamito-sémitique, chinois, langues négro-africaines, etc.), il existe souvent des couples de formes verbales opposant une forme marquée à une forme non marquée, la première étant dérivée de la seconde par des procédés variés (préfixes ou suffixes verbaux, alternance vocalique ou consonantique à l'intérieur de la racine, etc.).

aspectuel

La dénomination d'*aspectuels* est donnée parfois en français aux semi-auxiliaires* pour les différencier de l'aspect proprement dit.

aspiration

L'*aspiration* est un bruit dû à l'ouverture de la glotte pendant l'occlusion buccale et qui accompagne la prononciation des occlusives sourdes dans certaines langues : la glotte étant ouverte, mais tendant à prendre la position de la voix et donc à se resserrer pour la prononciation de la voyelle suivante, l'air s'échappe pendant ce temps en frottant contre les parois, ce qui produit un bruit de souffle, l'aspiration. L'aspiration est notée par [h] ; ainsi, le grec ancien *tithêmi* comporte une occlusive dentale aspirée notée *th*. L'*aspiration vocalique* peut précéder l'émission d'une voyelle, sans son consonantique ; ainsi, l'anglais *hill* commence par une aspiration.

Les occlusives sourdes sont réalisées comme non aspirées en français et dans la plupart des langues européennes, à l'exclusion du groupe germanique, où l'aspiration se produit régulièrement devant une voyelle accentuée. Le sanskrit et d'autres langues de l'Inde présentent aussi des occlusives sonores aspirées [bh, gh,

dh]. Si l'aspiration est très forte, les aspirées tendent à devenir des affriquées (en haut-allemand, les aspirées germaniques sont devenues des affriquées). L'aspiration peut avoir une simple valeur phonétique et constituer seulement une habitude articulatoire, comme en anglais et en allemand, mais elle peut aussi avoir une valeur phonologique comme dans les dialectes grecs qui opposent une série d'occlusives sourdes aspirées (provenant historiquement d'anciennes géminées) à une série d'occlusives sourdes non aspirées : p/ph, t/th, k/kh ; il y a *corrélation d'aspiration* quand l'opposition entre consonnes aspirées et non aspirées est phonologiquement pertinente.

aspiré

Une *occlusive aspirée* est une occlusive caractérisée par un bruit sourd, ou souffle, que l'on entend entre l'explosion de la consonne et la voyelle suivante, surtout si celle-ci est accentuée. En effet, dans l'articulation des occlusives non aspirées, la glotte est fermée et les cordes vocales sont prêtes à entrer en vibration pour la réalisation de la voyelle suivante ; dans l'articulation des consonnes aspirées, la glotte est ouverte, et, avant l'accolement des cordes vocales pour la mise en vibration vocalique, il

de, implique que l'action de lire (l'aspect a été appliquée, par le conjugaison grecque ; le système verbal « laisser » : *leloip*, qui est un l'action, *leip*, qui est l'imperfectif l'action sans indication de durée

pouvoir, suivis de l'infinitif, qui (probable / possible (*Il peut* (auxiliaires) ou aspectuels, qui itératif, semelfactif, imminent, *le point de, finir de, commencer à, chercher son billet à la gare*).

itions de temps ou de voix dans oppositions d'aspect, même si, masquées par les distinctions est prédominant (indo-européen négro-africaines, etc.), il existe une forme marquée à une forme par des procédés variés (préfixes antiques à l'intérieur de la racine,

aspiration est très forte, les aspirées peuvent devenir des affriquées (en haut-les aspirées germaniques sont devenues affriquées). L'aspiration peut avoir la valeur phonétique et constituer une habitude articuloire, comme en allemand, mais elle peut aussi avoir la valeur phonologique comme dans les grecs qui opposent une série de sourdes aspirées (provenant historiquement d'anciennes géminées) à une série de sourdes non aspirées : p/ph, t/th, y a corrélation d'aspiration quand on entre consonnes aspirées et non aspirées phonologiquement pertinente.

ve aspirée est une occlusive caractérisée par un bruit sourd, ou souffle, que l'on entend avant l'explosion de la consonne et la voyelle suivante, surtout si celle-ci est accentuée, dans l'articulation des occlusives aspirées, la glotte est fermée et les cordes vocales sont prêtes à entrer en vibration pour la production de la voyelle suivante ; dans l'articulation des consonnes aspirées, la glotte est ouverte, et, avant l'accolement des cordes vocales, la mise en vibration vocalique, il

se passe un certain temps pendant lequel l'air s'écoule en produisant le bruit du souffle. Les consonnes occlusives aspirées existent en anglais, ainsi qu'en sanskrit et dans d'autres langues de l'Inde.

assertif

La *phrase assertive*, opposée à la phrase interrogative et à la phrase impérative, est définie par son statut*, l'assertion (syn. PHRASE DÉCLARATIVE). *Paul vient* est une phrase assertive ou déclarative, opposée à la phrase interrogative *Paul vient-il ?* et à la phrase impérative *Paul, viens !*

assertion

L'*assertion* est le mode de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur(s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite *Je te dis que* (« Je porte à ta connaissance le fait que »), énonçant une vérité, déclarant un fait. L'interrogation dépend de la phrase implicite *Je te demande si* et l'impératif ou injonction de la phrase *Je t'ordonne que*.

assibilation

On appelle *assibilation* la transformation d'une occlusive en une sifflante : ainsi, dans l'évolution du français, il y a eu assibilation dans le cas de *le* latin suivi de *e* ou de *i* (latin *centum* [kentum] devenant *cent* [sɛ̃]), de *r* intervocalique (*chaire* devenu dans le dialecte parisien *chaise*), et *t* devant *i* dans *inertie* [inersi], *patience* [pasjɑ̃s], etc.

assimilation

1. On appelle *assimilation* un type très fréquent de modification subie par un phonème au contact d'un phonème voisin, et qui consiste pour les deux unités en contact à avoir des traits articuloires communs. Cette modification peut correspondre à une mise en place anticipée des organes phonatoires en vue de la prononciation d'un phonème qui suit : c'est l'assimilation régressive ; ainsi, le latin *capsa* a donné le français *châsse* par assimilation régressive de *p* à *s* qui suit. Elle peut correspondre, au contraire, à un retard dans l'abandon de la position des organes phonatoires correspondant à la prononciation du phonème précédent : c'est l'assimilation progressive ; ainsi, le turc *gitti* vient de *git* + *dî* « il alla » par assimilation de *d* à *t* qui précède. L'assimilation est double quand le phonème est modifié à la fois par celui qui le précède et par celui qui le suit. L'assimilation joue un rôle très important dans l'évolution des langues, par exemple pour des processus de mutation tels que la palatalisation (assimilation à distance ou *métaphonie*).

Quand le phénomène concerne deux phonèmes contigus, il y a assimilation sur le mode d'articulation (dans *absurde*, l'occlusive voisée [b] devient [p] sourd devant [s] : [apsyrd]) ou sur le point d'articulation (dans certaines prononciations de *cinquième*, la vélaire [k] avance son point d'articulation pour devenir dentale [sɛ̃tjɛ̃m]). [Syn. : ACCOMMODATION ; contr. : DIS-SIMILATION.]

2. L'*assimilation linguistique* est le processus par lequel un individu ou une communauté modèle partiellement ou totalement sa pratique langagière sur celle d'une autre communauté. Cela va du simple emprunt d'une articulation à la substitution complète d'une autre langue à la langue d'origine. L'assimilation linguistique est une partie de l'assimilation culturelle ou acculturation.

3. En sémantique, il y a *assimilation* lorsque l'isotopie d'un énoncé impose l'actualisation d'un sème. Par exemple dans *le gendarme aboie*, *aboie* se voit pourvu du trait « humain ».

associatif

1. On appelle *sens associatif d'un mot* l'ensemble des mots qu'un sujet (ou groupe de sujets) associe à un terme qu'on lui présente dans une épreuve d'association de mots (il s'agit de dire quels sont les mots que le terme présenté évoque) ; ces mots ainsi associés constituent la *structure associative* du mot-stimulus. Ainsi, si l'on présente à des sujets le mot *diable*, on dira que le sens associatif de ce mot est défini par la hiérarchie des réponses d'associations à ce mot (*enfer, sombre, sinistre, méchant, péché*, etc.). On appelle *lien associatif* le rapport qui unit le mot-stimulus au mot-réponse qui lui est associé dans cette épreuve.

2. F. de Saussure appelle *rappports associatifs* l'ensemble des rapports très divers, formels ou sémantiques, par lesquels un mot est associé à d'autres. Le rapport associatif unit des termes *in absentia* dans une série, justifiée par une association mentale qui les conserve ainsi en mémoire ; les membres d'une série associative sont dans un ordre indéterminé et souvent en nombre infini. F. de Saussure donne comme exemple *enseignement* qui entretient des rapports associatifs avec *enseigner, éducation, apprentissage*, etc. (V. PARADIGMATIQUE).

association

On appelle *association de mots* l'ensemble des relations qui peuvent exister entre une unité donnée et une ou plusieurs unités latentes, non manifestées ; les liens associatifs rap-